

Initiatives ministérielles

aires d'alimentation à la faune, mais on ne peut tout garantir. La population canadienne doit faire sa part.

Et les Canadiens qui pratiquent la chasse devraient verser une contribution supplémentaire. Je suis tout à fait prêt à faire ma part. Je sais que l'association de chasse et pêche de la Saskatchewan et d'autres organismes de ma province sont en faveur d'affecter une partie des recettes des permis aux programmes de ce genre. Le gouvernement pourrait bien hausser le prix du permis de 5 ou 10\$, ou même un peu plus—et d'ailleurs il l'a fait récemment. Cette hausse serait justifiée dans la mesure où nous savons à quoi ces fonds servent.

Je ne comprends pas pourquoi le gouvernement obligerait les producteurs de céréales à payer plus cher qu'actuellement pour l'assurance-récolte. Permettez-moi de vous donner un exemple. Actuellement, un producteur de blé d'hiver paye 4,50 \$ pour la protection de base. Il devra déboursier 7,72 \$, soit 2,22 \$ de plus pour la protection supplémentaire, alors qu'avec un accord tripartite, il lui en coûterait six cents de plus, pas 2,22 \$. Le gouvernement procède en dépit du bon sens. Il tente de réduire à tout prix le déficit national, mais il s'en prend aux gens qui n'ont absolument pas les moyens de participer davantage à la réalisation de l'objectif en question. Si, pour réduire son déficit, il s'attaquait aux banques qui ne paient aucun impôt sur le revenu ou aux quelque 90 000 sociétés qui ont réalisé des profits en 1988 et qui n'ont pas payé un sou d'impôt sur le revenu, il serait alors félicité par tous les Canadiens, quelle que soit leur allégeance politique.

• (1320)

Mais non, le gouvernement ne procède pas ainsi. Il choisit pour cible des gens qui ne peuvent payer davantage que ce qu'ils versent à l'heure actuelle sous forme d'impôt foncier, d'impôt sur le revenu ou de taxe de vente. Lorsqu'on songe à ce qu'il en coûte à l'heure actuelle dans une province comme la mienne pour se nourrir et se loger, est-il logique ou humain de s'en prendre aux gens les plus démunis? C'est ce que le gouvernement fait pourtant dans le cas des agriculteurs.

Des milliers d'exploitations agricoles familiales disparaissent. Dans certains cas, les terres en question appartenaient à la même famille depuis trois ou quatre générations. Il s'agit d'une tragédie non seulement économique, mais également humaine et sociale pour laquelle, nous, au Parlement, qu'il s'agisse du gouvernement actuel ou de son prédécesseur, n'avons aucune excuse à fournir.

Rien ne justifie de détruire encore davantage nos économies agricoles et rurales.

Lorsque ma circonscription couvrait une région rurale beaucoup plus étendue, on y retrouvait des dizaines de vendeurs de matériel agricole. Il y avait là de petites localités dans lesquelles deux ou trois générations de Canadiens avaient investi leurs efforts dans des entreprises, des salles communautaires, des patinoires, des silos et tout le reste, mais tous leurs projets se sont écroulés. Le gouvernement les a tout simplement invités à plier bagage.

Ce type de projet de loi ne fait qu'empirer la situation. Pour l'amour du ciel, voulez-vous bien me dire pourquoi le gouvernement souhaite présenter une mesure qui ne va qu'aggraver les problèmes actuels? Cela n'a aucun sens. Ce n'est ni chrétien, ni civilisé, ni équitable. Les mots me manquent pour qualifier une pareille mesure.

Le gouvernement fédéral devrait continuer de payer la moitié des primes de l'assurance-récolte. Pour ce qui est des provinces, elles devraient continuer à en assumer les frais administratifs. Et si, dans certaines régions ou dans certaines provinces, on veut en augmenter la protection en raison de circonstances particulières, fort bien. Mais que ces régions ou ces provinces assument le coût de cette protection supplémentaire. Sinon, pourquoi refiler une partie encore plus grande de ces coûts aux provinces? En se retirant de cette assurance, le gouvernement se décharge sur d'autres d'une responsabilité typiquement fédérale et nationale. C'est ce que j'appelle affaiblir le fédéralisme. Et le fédéralisme est l'une des principales raisons de notre présence aux Communes. Nous sommes ici pour défendre une confédération où les gens de toutes les classes de la société, de toutes les provinces et de tous les territoires sont traités équitablement.

Il ne faut pas s'étonner du sentiment de colère et de frustration qui règne dans les différentes régions du pays. Je prétends que c'est le gouvernement lui-même qui a provoqué ce sentiment.

Une voix: On attend ce projet de loi.

M. Benjamin: Ce genre de projet de loi exacerbera ce sentiment de colère et de frustration.

Une voix: C'est certain.

M. Benjamin: Aucun agriculteur de ma circonscription ne m'a dit qu'il attendait ce projet de loi. Je n'ai pas entendu un seul d'entre eux le dire et je suis allé les voir.

Pourquoi avoir pris la peine de tripoter ce programme au demeurant?